



St-Denis, le 22 novembre 2022

Le Secrétaire académique

A

Secrétaire académique

COMPTE-RENDU DU BUREAU ACADEMIQUE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022

Il est à noter que ce bureau académique devait se tenir en présentiel au CROUS mais à la demande de plusieurs membres il a été décidé de le faire en visio pour permettre à un plus grand nombre d'y participer.

Etaient présents : voir liste à la dernière page. A noter la présence de membres cooptés.

Ce bureau est présidé par le Secrétaire académique qui ouvre la séance en proposant Jacky CHANE-ALUNE comme secrétaire de séance. Adopté à l'unanimité.

Le président ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour et en invitant les membres présents de décliner les questions diverses.

A l'ordre du jour :

1 / Elections professionnelles

Gaétan informe le bureau académique que notre réunion a été précédée d'un regroupement des candidats aux CAPA et CSA présentés par la section académique qui s'est tenue au Collège du Bernica. Il y avait 12 présents sur les 24 candidats invités. De l'avis de chaque participant ce fut un moment fort car chaque responsable a fait une bonne présentation de leur secteur d'intervention et indiquer la stratégie mise en place. Ce fut une réunion super intéressante.

Pour le CROUS c'est Tony CUVELIER qui en est le porte drapeau.

Pour l'Université, Judex fait la campagne aidé par le SNPTE et ITRF BIO.

Cette réunion a été l'occasion de réfléchir à une stratégie de groupe pour gagner ces élections. Ce fût une réunion super intéressante car cela a permis de voir les collègues des autres services et comprendre comment fonctionne le CROUS et l'UNIVERSITE, d'après Christine.

Pour Julien, notre trésorier et candidat à la CAPA des SAENES, ce fût également un moment d'échange intéressant et efficace.

Gaétan poursuit sur le déroulement et l'organisation de la campagne en indiquant que le ministère a accordé des Autorisations d'Absence Spéciale (ASA) pour ces élections et notre section dispose de 7 jours par scrutin et pour chaque corps. Ces décharges spéciales élections sont prévues pour la période du 1er au 8 décembre 2022.

Gaétan demande donc aux candidats volontaires de lui faire remonter leur proposition rapidement car il doit en référer au secrétaire général de l'UNSA éducation (retour des demandes pour le 23 novembre à midi).

Gaétan signale qu'il a reçu un fascicule (document de propagande électoral) de l'Académie de Normandie qui contient des informations à communiquer aux électeurs sur le bien fondé de voter à l'occasion de ces élections.

Valérie intervient pour demander à Julien de lui transmettre 4 bulletins d'adhésion qui précise comment les récupérer sur le site et de privilégier le paiement en ligne.
Pour terminer sur ce point élections, Gaétan précise qu'il peut suivre le vote de chaque électeur au jour le jour. Cette disposition lui permettra de faire des rappels dans un premier temps aux syndiqués et dans un deuxième temps aux non syndiqués.

2 / Le point Actualités

Gaétan informe le bureau académique de 2 situations compliquées qu'il a eu à gérer et pour des raisons de confidentialité il ne communiquera pas les noms des collègues qui l'ont sollicité.
Il s'agit de cas de harcèlement et une enquête est en cours suite à une dépôt de plainte.
Christophe intervient pour signaler un risque psycho socio avec l'arrivée de la nouvelle principale au sein de son établissement.

2 / Indemnités

Gaétan indique qu'en ce moment se tient un GT du CTSA du Rectorat sur la répartition des indemnités pour le rectorat. Denis et Daniela qui participent à ce GT devraient demander la mise en place d'un GT pour les EPLE et autres services hors rectorat.
La question de l'octroi d'un CIA (Complément Indemnitaire Annuel) est abordé et plusieurs intervenants sur ce point.
Valérie demande si les personnels administratifs perçoivent une prime de fin d'année. La réponse est non car le dispositif n'a pas été reconduit par le ministère.
Philippe rappelle que notre syndicat au niveau national s'est toujours prononcé contre afin d'éviter la tentation de dérives dans le favoritisme.
Jacky rappelle le principe du CIA qui vient comme son nom l'indique en plus de l'indemnité mais à la demande du collègue en cas de dépassement des objectifs que le supérieur lui a fixé.
A ce jour et à sa connaissance seules quelques personnes bénéficient du reliquat indemnitaire mais cela peut se confondre avec un CIA.

Rappel : Le complément indemnitaire annuel (CIA)

Cette seconde prime intégrée au RIFSEEP, facultative, permet de reconnaître spécifiquement l'engagement professionnel et la manière de servir des agents.

Lorsqu'il est mis en œuvre, ce complément indemnitaire est versé annuellement, en une ou deux fractions.

Sont alors appréciés la valeur professionnelle de l'agent, son investissement personnel dans l'exercice de ses fonctions, son sens du service public, sa capacité à travailler en équipe et sa contribution au collectif de travail.

La détermination du montant de ce complément indemnitaire est très simple : les attributions individuelles sont comprises entre 0 et 100% d'un montant maximal fixé par groupe de fonctions.

Daniela nous rejoint pour nous informer que le Secrétaire général a donné son accord pour la tenue d'un GT académique sur les indemnités pour les EPLE et ce sera le 28 novembre 2022

QUESTIONS DIVERSES

GT Conseil Régional

Jacky LEGROS et Annick SITALAPRESAD participeront chacun à un GT au Conseil Régional sur les thèmes suivants :

- Restauration
- Numérique

Gaétan signale qu'il a fait une intervention auprès des services de la Région sur la présence de l'Association des gestionnaires au sein des GT qu'elle organise.

Avancement au Grade AAP 1

Suite à la publication du tableau concernant l'avancement au Grade AAP1, il a eu beaucoup de réactions de candidats non retenus.

A la demande d'Eric, Gaétan a interrogé le chef de la DPATE sur les critères retenus par le comité d'experts et ceux retenus par le rectorat.

Il ressort que le comité d'experts s'est basé sur des éléments objectifs tels que l'ancienneté et l'admissibilité aux concours et des éléments subjectifs tels que le parcours professionnel, l'entretien professionnel et le rapport et l'avis du supérieur hiérarchique.

Eric et Gaétan vont conseiller aux collègues qui s'estiment lésés de faire un courrier à la DPATE pour demander leur classement, en n'excluant d'intenter un recours contentieux mais à titre individuel.

D'après la DPATE, le comité d'expert a travaillé sur une grille d'évaluation composé des critères énumérés ci-dessus. Notre syndicat demande que ces critères soient indiqués dans la circulaire invitant les collègues à candidater. Pour l'avancement certains membres du bureau pensent que tous les collègues qui remplissent les conditions doivent se trouver sur la liste des candidats.

Eric s'interroge sur les moyens de communication dont dispose le syndicat avec la RGPD : liste des adhérents, liste fournie par le rectorat et comment accéder à ces listes pour communiquer avec les collègues. C'est Christine qui assurera la diffusion des communiqués sur la liste pour tous.

Gaétan rappelle sa position sur la légalité de ces comités d'expert pour les promotions (LA et Avancement).

Situation du CMS St-Denis 4

Jacky et Jocelyne ont demandé l'inscription de ce point car une collègue secrétaire de ce CMS a fait valoir ses droits à la retraite et elle part à compter du 1^{er} avril 2023.

Ils demandent à Gaétan de faire un courrier à la DPATE pour son remplacement jusqu'au vacances et que son support ne soit pas supprimé dans le cadre d'une fusion éventuelle avec un autre CMS.

Edith intervient pour évoquer la situation de l'agence comptable du Lycée Leconte de Lisle et demande à Gaétan de faire un courrier pour l'affectation d'un AESH pour aider un collègue Adjoint Administratif.

A 11 H 50 Le président clôture la séance en remerciant les collègues d'avoir été présents à cette visio.

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Gaétan EPERONNIER

Jacky CHANE-ALUNE



COMPOSITION DU BUREAU ACADEMIQUE
Fiche des présents au BA du 22 novembre 2022

Bleu : présents à la visio

Rouge : absents excusés

NOM	PRENOM	FONCTION	CANDIDAT CAPA
EPERONNIER	GAETAN	SECRETAIRE ACADEMIQUE	CAPA AAE
LUCAS	CHRISTINE	SECRETAIRE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGE DE LA COMMUNICATION ET REPRESENTANT LE SYNDICAT AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL	CAPA AAE
URBINO	DENIS	SECRTAIRE ACADEMIQUE ADJOINT CHARGE DE LA SECTION DU RECTORAT	
DE LOUISE	JUDEX	SECRETAIRE ACADEMIQUE ADJOINT CHARGE DE LA SECTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
LEBON	JULIEN	RESORIER ACADEMIQUE	CAPA SAENES
ISMAEL	ANIZA	TRESORIERE ADJOINTE	
MERCADER	JOCELYNE	RESPONSABLE SECTEUR CMS	CAPA SAENES
BILLY	MARIE CLAUDE	MEMBRE CHARGE DE LA SECTION RETRAITEE	
VIALLET	SANDRINE	MEMBRE RESPONSABLE CONTRACTUELS ACADEMIQUES	
LEGROS	JACKY	MEMBRE REPRESENTANT LE SYNDICAT AUPRES DU CONSEIL REGIONAL	
SITALAPRESAD	ANNICK	MEMBRE REPRESENTANT LE	

		SYNDICAT AUPRES DU CONSEIL REGIONAL	
ANGAMA	RENE	MEMBRE	
ARMON MOUNOUSSAMY	RILANA	MEMBRE	CAPA SAENES
BOUCHAUD	CATHERINE	MEMBRE	Excusée
BOUTHILLON	CHRISTOPHE	MEMBRE	CAPA AAE
BOLLORE	PHILIPPE	MEMBRE	
BRETON	ANNE LOUISE	MEMBRE	Excusée
BREZE	MARIE CORRINE	MEMBRE	CAPA AAE
CADET	VALERIE	MEMBRE	
CHANE-ALUNE	JACKY	MEMBRE	
CHU KOYE HO	CHANTAL	MEMBRE	
DIJOUX RIETTE	NADINE	MEMBRE	
GRONDIN	ERIC	MEMBRE	CAPA ADJENES
HOAREAU	BERNADETTE	MEMBRE	Excusée
LACAILLE BLARD	NICOLE	MEMBRE	
LORENZO	CHRISTIANE	MEMBRE	DEMISSION
LOVELAS	SABRINA	MEMBRE	Excusée
MARDENALOM	NADEGE	MEMBRE	
MOTHE	CHANTAL	MEMBRE	Excusée
ROBERT	MARIE EDITH	MEMBRE	CAPA SAENES
SINAMALE	DIDIER	MEMBRE	Excusé
SITALAPRESAD	DANIELA	MEMBRE	CTSA DU RECTORAT
TORTROTAU	SABA	MEMBRE	
HELIES	ANGELINA	MEMBRE COOPTEE SECTION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
CUVELIER	TONY	MEMBRE COOPTE SECTION CROUS	
ESPEL	STEPHANIE	MEMBRE COOPTEE RESPONSABLE CONTRACTUELS RECTORAT	